



Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage

CONTRIBUTION DE LA CONFEMEN
A LA 64^{ème} SESSION DU CONSEIL
PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE
(CPF)

Par
Madame Adiza HIMA
Secrétaire Générale de la CONFEMEN

Paris (France), le 09 juillet 2007

Monsieur le Président,
Monsieur l'Administrateur de l'OIF,
Mesdames et Messieurs les Représentants personnels.

Lors de la 62^e session du CPF nous avons présenté le bilan des activités de la CONFEMEN au titre de l'année 2006, lors de la 63^e session nous avons présenté le programme d'activités 2007 adopté par la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN.

Nous voudrions cette fois mettre l'accent sur quelques orientations et actions qu'il convient de souligner en raison de l'impact qu'elles pourraient avoir sur les politiques éducatives des Etats et gouvernements membres.

La CONFEMEN a fait de la gestion scolaire une de ses priorités parce que la bonne gestion s'impose comme une composante clef de la qualité de l'Education.

Comme vous le savez la pertinence et la qualité de l'Education doivent être nos préoccupations premières pour permettre à l'Education de jouer son véritable rôle tel que énoncé dans les déclarations internationales notamment celle de Bucarest.

Précurseur dans ce domaine de la gestion scolaire, la CONFEMEN, vient de publier courant de ce mois un document de réflexion et d'orientation intitulé « Pour une nouvelle dynamique de la gestion scolaire » qui démontre les voies et moyens pour instaurer ou renforcer la bonne gestion scolaire afin de donner la chance à tous enfants (garçons et filles) de n'importe quel milieu social d'achever un cycle primaire avec des connaissances et compétences minimales requises.

Les études réalisées par le PASEC/CONFEMEN ont démontré que ce sont les enfants des milieux pauvres ou défavorisés qui souffrent le plus de la non et de la « mal scolarisation ».

Pour relever ce défi, celui d'allier expansion de l'éducation et qualité de l'enseignement, la CONFEMEN, propose quatre stratégies dans le cadre d'action sur la gestion scolaire. Il s'agit de :

- renforcement des dynamiques sociales,
- la gestion participative et partenariale,
- la rationalisation et l'optimisation des ressources,
- la responsabilisation, le développement des capacités et la valorisation des personnels.

Monsieur le Président, connaissant, le grand attachement des représentants personnels à la question de l'Education, je les convie à lire ce document que nous transmettrons dans tous les Etats et gouvernements membres.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la bonne gouvernance et la politique éducative efficace sont conditionnés par une bonne connaissance des systèmes éducatifs.

L'évaluation est le moyen privilégié pour permettre aux décideurs politiques, aux partenaires techniques et financiers, et à la communauté éducative de mieux connaître les systèmes éducatifs afin d'agir et d'y investir en conséquence pour l'efficacité et l'efficience de l'Education.

Au delà des évaluations réalisées par son programme d'analyse des systèmes éducatifs depuis 15 ans dans les pays du Sud, la CONFEMEN travaille à la publication d'un document d'orientation dans le domaine.

Mieux encore, elle s'engage résolument au côté des pays qui le souhaitent à l'institutionnalisation d'une culture de l'évaluation dans le système éducatif avec la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation par l'OIF.

La gestion efficace, la mise en œuvre des programmes sectoriels d'éducation, nécessitent une bonne dynamique partenariale.

C'est dans cet esprit que la CONFEMEN organise en partenariat avec l'OIF, la FAPE, le CSFEF, les journées de réflexion sur la pratique du partenariat en éducation dans les pays francophones d'Afrique.

Ce sera l'occasion de faire le bilan global de la mise en œuvre des orientations et stratégies dégagées dans le cadre de la 48^e session ministérielle, mais également de dégager sur la base de communications diverses, des idées et stratégies novatrices qui permettent une contribution renouvelée à une meilleure application de la dynamique partenariale.

Il s'agit à la lumière d'exposés de cadrage et d'études de cas d'expériences avérées porteuses, de donner un nouvel élan aux contrats sociaux pédagogiques, pour que tous les acteurs œuvrent pour le développement de l'Éducation.

Pour favoriser la concrétisation du contrat collectif, la CONFEMEN élabore un document de stratégie de communication qui est une véritable contribution au dialogue politique en Éducation.

Ce document définit le rôle de chacun des acteurs et propose des dispositifs et stratégies appropriés pour la mise en place de système de gestion et de gouvernance éducative, réactif, participatif et responsable, fondés sur le principe de transparence, d'imputabilité et de reddition des comptes.

Promouvoir les pratiques de bonne gouvernance, la culture de l'évaluation, la gestion participative et le partenariat, professionnaliser et valoriser les personnels de gestion, tels sont, entre autres les grands axes de ce vaste chantier dont les Ministres ont convenus.

Un chantier pour la matérialisation duquel la mise en synergie de nos moyens d'actions s'impose.

Pour cela la CONFEMEN travaille avec les autres acteurs de la Francophonie, particulièrement l'OIF, l'Université SENGHOR, l'AFIDES, le CSFEF, avec également d'autres organisations internationales intervenant en Education, notamment la Banque Mondiale, L'UNESCO, L'ADEA et des institutions spécialisées en évaluation comme l'IEA, le pôle de Dakar etc....

Travailler en synergie, les engagements pris nous le recommandent, notre conviction commune nous en donne les moyens.

Telle est la voie pour un développement harmonieux des systèmes éducatifs et pour la transformation des investissements en résultats scolaires.